



## **Elections professionnelles du 22 et 29 novembre 2011 à la SAD**

Grâce à vous, le **SGLCE- CGT** a progressé lors des élections professionnelles **avec plus de 2/3 des suffrages** dans le collège employés, il reste le syndicat majoritaire à la SAD et devient pour la première fois, la 2<sup>e</sup> organisation dans collège cadre, démontrant sa capacité à construire dans l'unité des revendications collectives.

Dans plusieurs agences, les candidates et candidats du SGLCE obtiennent même 100 % des suffrages. Autant dire un vrai plébiscite...

Pourtant ces résultats significatifs étaient loin d'être acquis. Face à une direction qui voulait en découdre et remettre en cause les acquis sociaux, notre syndicat a été le seul sur le front des contre-propositions. Là où d'autres organisations syndicales préféraient l'immobilisme voire la duplicité, le SGLCE a choisi l'action !

Pourtant, il eut été plus simple de jouer les « Tartuffe » en refusant toutes négociations, de pratiquer la politique de la chaise vide pour « dans une dureté apparente » laisser paraître que nous ne versions pas dans la compromission, et au final laisser la direction imposer ses projets les plus néfastes pour les salariés.

Cette posture n'a pas été celle du SGLCE- CGT, nous, nous avons fait un autre choix, **celui de la responsabilité**. Notre organisation syndicale à force de propositions et d'actions a réussi à imposer une autre logique que celle du recul systématique des acquis des salariés, là où d'autres avaient déjà accepté de perdre une semaine de congés...un commencement !!!

Au fil des négociations, soucieux de placer l'intérêt général avant les intérêts particuliers le SGLCE-CGT a défendu une alternative amenant la direction à renoncer sur ses prétentions et à signer un accord sur de nouvelles organisations de travail

**Et Demain !** Des dossiers sont ouverts comme la pénibilité, la protection sociale, les salaires les qualifications, d'autres portés par les éditeurs et la direction du groupe Presstalis pointent avec des possibles incidences sur les missions et le périmètre de l'entreprise ...

Dans ce contexte il faut se donner les moyens de défendre efficacement ses propres intérêts et donc de contribuer à l'indispensable rapport de force avec le SGLCE CGT.

### **La FORCE SYNDICALE c'est avant tout le nombre**

Pour cela nous invitons toutes celles et tous ceux qui n'ont pas voté pour le SGLCE-CGT à nous rejoindre dès à présent, et nous remercions tous les électeurs qui nous ont témoigné leur confiance dans les urnes.

Paris, le 30 décembre 2011